



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 2 Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

*LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !*

(Dossier à remettre **avant le 31 août 2025**)

L'Assemblée Générale du 31 mai 2024, puis celle du 6 juin 2025 ont décidé d'apporter des modifications sur l'organisation des championnats des jeunes du District de la Vienne de Football.

Pour ce qui concerne le championnat U13 départemental 2 elles seront applicables à compter de la saison 2025 – 2026.

Pour les U13, l'engagement au championnat de Départemental 2 phase 1 (constitution de trois poules de huit équipes maximum) se fait sur la base d'un appel à candidature.

Le règlement de cet appel à candidature comprend différents critères qui permettront à la commission des jeunes d'établir le classement des équipes candidates, et ainsi attribuer les places correspondantes, dans le cas où le nombre de clubs candidats est supérieur au nombre voulu.

En phase 1 et 2 : il y aura une seule équipe par club dans chaque poule dans le championnat de Départemental 1.

La première phase comprendra 7 journées.

En plus de l'engagement Footclubs, les clubs doivent faire candidature avant le 31 août 2025 sur la base des critères ci-dessous.



DOSSIER DE CANDIDATURE
AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 2
Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

**Critères et mode d'attribution des points
pour le classement des équipes candidates**

Nombre de points cumulables par critère	Nombre de licenciés U11-U12 par équipes engagées en U13 année N-1	Diplôme Educateur	Niveau saison N-1 U13
0	Inférieur à 10	Aucun	-
2	Entre 11 et 12	CFI ou MODULE	-
4	Entre 13 et 14	DF ou CFF	D3
6	Entre 15 et 16	DF COACH JEUNES ou CFF2	D2
8	Entre 17 et 18	BMF	D1
10	Supérieur à 19	BEF et +	Régional

Critères complémentaires :

- Malus : -1 point par match de suspension et par joueur dans la catégorie U13

- En cas d'égalité, il sera retenu entre les équipes concurrentes, celle la mieux classée lors de la phase 2 de la saison N-1

Chaque équipe se verra attribuer un nombre de points pour chacun des 3 critères ci-dessus.
Le total des points des trois critères permettra d'établir le classement.

Exemple :

Équipe ayant DF COACH Jeunes ou CFF2 : 6 points
23 licenciés avec deux équipes soit un ratio de 11.5/ équipe : 2 points
Evoluait en Départemental 1 en 2^{ème} phase de la saison N-1 : 8 points
Malus pour 1 match de suspension : -1 point
Soit un total de : 15 points.

A retenir :

Le championnat de District comprendra 2 phases en matches « aller ».
Des accessions et rétrogradations sont prévues à la fin de la première phase.



DOSSIER DE CANDIDATURE AU CHAMPIONNAT U13 Départemental 2 Saison 2025/2026 – 1^{ère} phase

LA PASSION DU FOOT,
LA DYNAMIQUE EN PLUS !

(Dossier à remettre **avant le 31 août 2025**)

Liste des éléments à fournir

Une fiche ci-dessous à remplir par équipe candidate en Départemental 2

Club

- Nom du Club :
- Numéro d'affiliation du club :
- Nom de la personne ayant complété le dossier de candidature :
 - Fonction :
 - Téléphone :
 - Courriel :

Equipe U13 saison 2025 - 2026

- Nombre d'équipes engagées en 1^{ère} phase U13 D2 :
- Nom de l'éducateur saison 2025 – 2026 avec les éléments complémentaires (courriel, téléphone) :
 - Nom et Prénom :
 - Courriel :
 - Téléphone :
 - Parcours de formation de l'Educateur en charge de l'équipe U13 D2 (préciser les formations et diplômes correspondants)

DIPLOME	NOM FORMATION	NOM DU DIPLOME	DATE D'OBTENTION
CFI ou Module :			
DF ou CFF :			
DR COACH JEUNES ou CFF2			
BMF			
BEF et +			
AUTRES			

Les données concernant les autres critères comme le nombre de licencié(e)s, le classement de la 2^{ème} phase de la saison N-1, ne sont pas demandées dans le dossier de candidature car elles sont disponibles au District.

Motivation du club pour participer au championnat U13 D2

.....

.....

.....